



Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2018.

Chers Parents,

Nous voilà maintenant bien rentrés dans l'année scouts, avec ce vendredi la plupart des animés qui partent en WE de section.

Il est donc grand temps de s'assurer que les aspects administratifs soient en ordre, pour une année sans souci et dans de bonnes conditions.

A ce titre, ce message concerne le paiement des cotisations de vos enfants à l'unité 124.

Selon les informations en ma possession à ce jour, et sauf erreur de ma part, **vous recevez ce mail parce que (toutes) les cotisations de vos enfants n'ont pas encore été (complètement) payées.**

Pourriez-vous vous assurer de payer celles-ci dès que possible au **compte de l'unité BE72 0682 4613 6416.**

Comme indiqué dans la [lettre de rentrée](#), elles s'élèvent à **70eur pour le premier enfant** d'une même famille, **65 pour le deuxième** et **60 pour les suivants**. Merci de bien indiquer le nom de l'enfant en communication!

Des questions financières ne doivent en aucun cas être un frein à la participation à la vie dans l'unité. En cas de difficultés, une cotisation de 'solidarité' existe, il vous suffit d'en parler à l'animateur responsable de la section de votre enfant, ou à un membre du staff d'Unité. Ne soyez pas embarrassés.

Pour information, la majorité de ce montant sert à couvrir les frais d'assurance de vos enfants lors de leurs sorties avec l'unité. Le reste du budget de l'unité est consacré à la location du local, ses dépenses d'entretien, nos frais divers de fonctionnement, et d'autres petites dépenses (transport, etc.).

Les sorties de WE et les camps font eux l'objet d'un paiement séparé (vers les comptes de section), que nous nous efforçons de garder à un niveau raisonnable, et ce dans la mesure du possible.

N'hésitez pas à me revenir si vous avez des questions, ou informations contradictoires à propos du paiement de ces cotisations.

Merci d'avance et bien à vous,

Dany GEORGES,
trésorier de l'Unité

dany@unite124.be